

# Le secteur privé plus gangréné que le public

Avec des délais de paiement allant jusqu'à 8 mois pour les TPE, le secteur privé affiche un encours de crédit interentreprises de plus de 423 milliards de DH. Les grandes entreprises représentent une part de 47% de cet encours. Les PME, elles, comptent pour un peu moins du tiers, le reste est généré par les TPE qui, en même temps, souffrent le plus de ce phénomène. La Confédération générale des entreprises du Maroc et Inforisk ont signé, lundi au siège de la CGEM, une convention permettant à la Confédération de disposer de données sur les comportements de paiement des clients des entreprises partenaires.

Les délais de paiement interentreprises dans le secteur privé sont plus longs que ceux du secteur public. «Entre 2014 et 2018, ils se situaient entre 6 et 8 mois pour les TPE, à plus de 4 mois pour les PME et à plus de 3 mois pour les grandes entreprises», a révélé Khalid Ayouch, PDG d'Inforisk. Ayouch intervenait lors de la rencontre organisée pour la signature, lundi à Casablanca, d'une convention de partenariat signée lundi 6 janvier avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) ([www.lematin.ma](http://www.lematin.ma)). Les délais de paiement dans le secteur public, en revanche, s'élevaient à 49 jours à fin septembre dernier dans les établissements et entreprises publiques, à 39 jours dans l'administration centrale et à 44 jours dans les collectivités locales. Pour rappel, les crédits interentreprises dans le secteur privé s'élèvent actuellement à 423,47 milliards de DH, soit beaucoup plus que l'encours de crédits bancaires aux entreprises. «Les grandes entreprises représentent 47% de cet encours, les PME 32% et les TPE 21%», indique le patron d'Inforisk. «Ils seraient responsables de 40% des faillites d'entreprises», précise



La signature de la convention CGEM-Inforisk a eu lieu lundi au siège de la Confédération.

Ph. SEDDIK

Jalal Charaf, directeur général délégué de la CGEM. Le Maroc fait d'ailleurs partie des pays où les délais de paiement sont très longs, selon une étude menée conjointement par Inforisk, l'Italien Cribis et le Français Altareas.

Fait étrange, observe le PDG d'Inforisk, la prolifération d'entreprises dont les délais de paiement des fournisseurs marocains dépassent parfois les 250 jours, mais qui observent un délai de paiement de «zéro» jour face à leurs fournisseurs étrangers. La révélation pousse au questionnement sur les causes réelles de délais de paiement aussi longs au Maroc.

Quoi qu'il en soit, la convention signée entre la CGEM et Inforisk Dun &

Bradstreet permet désormais à la Confédération de disposer d'une source de données fiables sur les comportements de paiement, au Maroc et à l'étranger, des clients des entreprises partenaires. «Elle va nous permettre de défendre nos positions et nos points de vue ainsi que de chercher ensemble avec l'État, dans le cadre de l'Observatoire des délais de paiement, des solutions à cette problématique», a déclaré Charaf.

«Inforisk Dun Trade», première initiative privée de mutualisation des comportements de paiement au Maroc, est une adaptation locale d'un programme mondial déployé dans 47 pays et qui compte plus de 15.000 entreprises adhérentes. ■

Abdelhafid Marzak

Il y a des entreprises dont les délais de paiement des fournisseurs marocains dépassent parfois les 250 jours, mais qui sont exemplaires face à leurs fournisseurs étrangers.